

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER ET VALENCA**

Département des
HAUTES-ALPES
Nombre de Conseillers
En exercice:10
Présents : 7

DELIBERATION N° 26- 2016

Séance du jeudi 2 juin 2016



L'an deux mille seize et le jeudi 2 juin 2016 à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 30 mai 2016 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël, Mme Noëlle STEFANI, Madame Céline TRUCH

Absents excusés : Mme BLANC Danielle, M. MEYSSONNIER Gérard

Absent : Jean-Claude FAURE

Secrétaire de séance : Joël ROBERT

Objet : Convention – Mise à disposition du matériel intercommunal

Le Maire rappelle aux membres présents que la Communauté de Communes de Tallard-Barcillonnette a délibéré le 8 avril dernier sur les modalités de mise à disposition du matériel intercommunal.

Il nous est demandé donc de signer la convention de mise à disposition du matériel aux communes membres de la CCTB dont nous faisons partie, y intégrant le règlement et le formulaire-type de réservation.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- **Autorise** le Maire à signer ladite convention.

Fait et délibéré, le jeudi 2 juin 2016

Le Maire

Rémi COSTORIER

A blue circular official stamp with the text 'Mairie de Lardier et Valenca' and 'Hautes-Alpes' around the perimeter. In the center, there is a red circular seal. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.